

arnouville

magazine

DÉCEMBRE 2022 // n° 88 // www.arnouville95.fr



SÉCURITÉ

La Police municipale s'installe à bon poste !

page 10



ACTION SOCIALE

Trait d'Union décroche sa labellisation en centre social

page 12



VOTE DU BUDGET 2023

Des finances saines pour résister à la crise

page 14



Belles fêtes
de fin
d'année



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll
Coordination // Service communication
Rédaction // S. Brianchon, M. Guion, A. Porcu
Conception, réalisation //
Agence RDVA // 01 34 12 99 00
Photos // Agence RDVA,
Service communication, Adobe Stock

Dépôt légal // à parution
ISSN 2680-7106

www.arnouville95.fr



sommaire



12



18



04

LES IMAGES DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



10

ACTUALITÉS

- La Police municipale s'installe à bon poste !
- (Re)trouvez le goût de l'activité physique !
- Un centre social pour poursuivre le travail auprès des plus fragiles



14

DOSSIER

Des finances saines pour résister à la crise



18

VIE PUBLIQUE

- Une ville toute belle et toute propre grâce au service propreté !



20

NE MANQUEZ PAS...

Palette d'artistes expose en ville...



21

TEMPS LIBRE

- C@sse-Noisette : une sublime version numérique du ballet classique
- Démon joue une nouvelle partition à Arnouville
- Créez de beaux objets avec vos mains !



22

PORTRAIT

Nadine Pithois, Présidente du Comité d'Arnouville du Souvenir Français



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois,

Nous voici à quelques jours d'une nouvelle année et de l'heureuse parenthèse des fêtes. J'espère de tout cœur que vous pourrez profiter pleinement de ce temps de partage et de joies familiales, dans l'ambiance si particulière des lumières et des couleurs de Noël.

Cette fête très profondément ancrée dans nos traditions, porte des valeurs universelles de respect, de solidarité et d'amour de nos enfants. C'est un moment de partage pour tous, que chacun peut vivre en famille. À Arnouville, nous veillons à ce que ces semaines si particulières du mois de décembre illuminent la vie de chaque famille, de chaque foyer, de chaque personne isolée, grâce à la bienveillance de nos services sociaux, l'implication de nos écoles et de l'ensemble des services de la ville.

2022 qui s'achève aura malheureusement été marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Ayons une pensée pour les peuples qui souffrent de ce conflit. Bien qu'éloignés de ce théâtre de souffrance et de ruines, nous subissons tous les conséquences

économiques du conflit déclenché par la Russie. Je sais combien les fins de mois sont désormais difficiles pour les plus modestes, en raison d'une forte inflation qui mine notre pouvoir d'achat.

La Ville, elle aussi, doit faire face à cette conjoncture économique. Nous venons de voter le budget communal 2023 et nous n'avons jamais connu autant de contraintes financières qui pèsent sur la commune.

La hausse conjuguée du prix des énergies, des denrées alimentaires, de nombreuses fournitures et prestations de services et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires décidée par l'État, a rendu l'arbitrage de ce budget particulièrement délicat.

Mais nous nous en sortons plutôt bien, car les finances d'Arnouville restent solides, en raison d'un faible endettement, d'un niveau de dépenses de fonctionnement raisonnable et d'investissement maîtrisé depuis bien longtemps. Cette situation inédite nous oblige cependant à faire preuve d'une grande sobriété dans nos dépenses courantes, particulièrement d'énergie.

Diminution des températures de chauffage et réduction des périodes d'allumage de l'éclairage public permettront par exemple de limiter nos consommations de gaz et d'électricité. Tous les services de la Ville, sous l'impulsion des adjoints et conseillers municipaux délégués, ont été amenés à réduire un peu leurs dépenses courantes, en faisant preuve d'une grande rigueur et d'une capacité d'adaptation que je salue.

En dépit de l'inflation que nous subissons, nous pourrions maintenir la qualité des services qui font la fierté d'Arnouville, sans augmentation de vos impôts. Le taux de taxe foncière voté par le Conseil municipal n'augmentera pas l'année prochaine, ce qui n'est pas le cas de celui de l'État.

Pour 2023, nos engagements seront tenus. Vous le verrez, nous vivons une année très active et très positive dans tous les domaines de l'action municipale, avec la concrétisation de nombreux projets et de multiples occasions de nous retrouver et de nous rassembler.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



En dépit de l'inflation que nous subissons, nous pourrions maintenir la qualité des services qui font la fierté d'Arnouville, sans augmentation de vos impôts.



ILS L'ONT DIT...



« La culture relie les femmes et les hommes entre eux, elle permet de les transformer et de les améliorer en les rendant plus ouverts et tolérants, c'est pour cela que l'État soutient les politiques et les équipements culturels, comme on le fait ici à Arnouville »
Philippe Court, Préfet du Val-d'Oise.

« C'est la possibilité de donner à tous les Arnouvillois un accès direct à la culture sous toutes ses formes »
Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France.

« L'Espace Charles Aznavour prouve une nouvelle fois qu'il n'y a pas besoin d'être à Paris ou aux frontières de Paris, pour disposer de grands équipements culturels »
Florence Portelli, Vice-présidente de la Région Île-de-France en charge de la culture.

« C'est un magnifique lieu de culture. Mon père en aurait été très heureux, s'il avait pu être avec nous... »
Nicolas Aznavour, fils de Charles Aznavour et Président de la Fondation Aznavour.

« C'est un espace qui doit vivre, qui doit être au service de nos habitants, dans toutes ses dimensions et le plus largement possible »
Pascal Doll, Maire d'Arnouville.

Revivez l'inauguration de l'Espace Charles Aznavour en images en flashant ce QR code :



LES IMAGES DU MOIS

Inauguration du nouvel Espace Charles Aznavour

Le 14 octobre 2022 restera une date mémorable dans l'histoire d'Arnouville. En présence du Député Carlos Martens Bilongo, du Préfet du Val-d'Oise Philippe Court, des Sénateurs Alain Richard et Arnaud Bazin, de la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Péresse, de la Vice-présidente en charge de la culture Florence Portelli, de la Conseillère déléguée à la culture du Département du Val-d'Oise Patricia José, du fils de Charles Aznavour et Président de la « Fondation Aznavour » Nicolas Aznavour, de l'Ambassadrice d'Arménie en France Hasmik Tolmajian, du représentant permanent de la République du Haut-Karabagh en France Hovhannès Guévorkian, de Monsieur le Maire Pascal Doll, de l'ensemble des élus municipaux, de nombreux agents et habitants d'Arnouville, le nouvel Espace Charles Aznavour a été officiellement dévoilé au public au cours d'une soirée d'inauguration riche en émotions, 30 ans presque jour pour jour après la naissance de l'équipement en octobre 1992 ! Une fois la plaque inaugurale découverte, les partenaires du projet ont eu droit à une visite guidée des trois composantes de la structure : la salle de spectacle Aznavour avec gradins amovibles, la salle l'Essentielle dédiée aux manifestations communales/associatives et la salle Garvarentz. L'événement s'est conclu par un très beau concert de Chimène Badi, sur entrée libre, qui a réjoui 500 spectateurs ! Cette inauguration réussie est de bon augure pour la suite de la saison culturelle. Grâce à ce nouvel espace, deux fois plus de spectacles sont à l'affiche. Arnouville est entrée dans une nouvelle ère culturelle.

L'essentiel

DES VACANCES FESTIVES ET SPORTIVES POUR LES JEUNES

Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants et adolescents de la commune ont profité de journées animées, avec comme point d'orgue la célébration de la fête d'Halloween le 31 octobre dernier. Les accueils de loisirs ont proposé aux plus petits une journée déguisée (et la moins effrayante possible). Au programme : maquillage, danse et bonne humeur avec les animateurs. Ils ont aussi bénéficié d'un escape game et se sont rendus au parc animalier Saint-Léger, dans l'Oise.

Pour faire rimer trouille et citrouille, les 11 - 16 ans ont eux aussi pleinement participé à l'événement en décorant l'Envol, en préparant des pâtisseries sur le thème d'Halloween, et bien entendu en se déguisant. Nos adolescents se sont également adonnés à des moments de détente dans les locaux de la Maison de la jeunesse, mais aussi en extérieur avec des sorties escalade, laser et escape game.

Comme lors de toutes les vacances, les médiateurs ont proposé des activités de proximité aux adolescents ne fréquentant pas la Maison de la jeunesse. Deux semaines sportives qui ont rencontré un franc succès, avec des sessions de futsal, de badminton, de tennis de table, de basket, d'escalade ou encore de VTT et de piscine.

Enfin, les elfes d'automne ont fait leur retour le 25 octobre sous l'égide du centre social Trait d'Union. Ce sont les bras chargés de bonbons que nos deux elfes sont allés à la rencontre des enfants déguisés qui les attendaient dans différents lieux de la commune. Un moment toujours aussi apprécié des familles. ■



DÉCOUVREZ LE NOUVEL ESPACE CITOYEN DÈS LE 3 JANVIER

Tout début 2023, la Ville lancera son Espace citoyen, qui simplifiera la vie des parents ! Ce nouvel espace numérique, qui remplacera progressivement le Kiosque famille, permettra aux utilisateurs d'effectuer toutes les démarches de réservation, d'annulation et de paiement liées à la petite enfance (crèche collective et familiale), à la jeunesse (Maison de la jeunesse, Trait d'Union), au scolaire, au périscolaire et à l'extrascolaire (garderie, cantine, étude, accueils de loisirs) via un accès sécurisé, accessible 7j/7 et 24h/24. « *L'intérêt de ce nouvel espace est de regrouper tous les services aux familles sur la même plateforme et de permettre la réservation et l'annulation des prestations qui n'étaient pas réalisables sur le Kiosque famille* », indique la Directrice générale adjointe des services, Morgane Auger. Il sera également possible d'y déposer des pièces justificatives et d'y consulter ses factures. Tous les parents déjà identifiés par les services municipaux recevront une documentation ainsi qu'un mail leur permettant de se connecter dès le 3 janvier. Les habitants en difficulté avec l'outil numérique auront la possibilité d'être accompagnés. ■

> + d'infos en mairie au 01 30 11 16 16.



RECENSEMENT 2023 : CE QU'IL FAUT RETENIR

La prochaine campagne de recensement partiel de la population aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 25 février 2023, sur le territoire communal.

Trois agents municipaux, Élisabeth Pujanek, Geordina Karamba et Thomas Da Silva iront à la rencontre des habitants d'environ 40 % de logements de la commune, déterminés par l'INSEE. Ils seront munis d'une carte d'accréditation officielle comportant leur photo. Leur mission : vous guider dans cette démarche réalisable de manière classique via un formulaire papier, ou par voie dématérialisée, par internet. Les données recueillies seront strictement confidentielles et anonymes. ■

UN CHIFFRE

116 682 €

C'est le montant total des frais d'assurance que la Ville déboursa en 2023 pour couvrir l'ensemble des risques liés à l'activité municipale : dommages aux biens, responsabilité civile, véhicules, protection fonctionnelle des agents et des élus, protection statutaire. Le marché d'assurance, arrivé à son terme en décembre 2022, a été relancé à l'automne et s'est soldé par une bonne surprise. Le total des différents contrats baissera en effet de 15 000 € par rapport aux précédents tarifs. La commune, qui avait sollicité l'accompagnement d'un cabinet spécialisé pour traiter cet appel d'offres très technique, a bénéficié d'un faible niveau de sinistralité sur les 4 dernières années, qui a permis de négocier des tarifs plus avantageux. « Nous récoltons également les fruits d'une meilleure prévention des risques », a indiqué Monsieur le Maire, Pascal Doll, lors du vote d'attribution du marché aux 3 compagnies d'assurances qui ont remporté l'appel d'offres. ■

DU CÔTÉ DE L'AGGLO...

LES BONS CHIFFRES DES PASS SPORT & CULTURE

Un coup de pouce aux jeunes de moins de 18 ans pour mieux profiter des offres culturelles et sportives : c'est l'objectif des deux pass mis en place par la Communauté d'agglomération Roissy pays de France. L'initiative, lancée en septembre 2021, a remporté un incontestable succès cette année. À l'échelle des 42 communes du territoire, c'est plus de 25 000 pass délivrés, dont 911 à la demande d'habitants d'Arnouville (213 Pass'agglo culture et 698 Pass'agglo sport). Ce dispositif sera reconduit à la rentrée 2023, confirment les services de la Communauté d'agglomération. ■



23 SEPTEMBRE ARNOUVILLE RÉCOMPENSE LE MÉRITE

23 habitants modèles de courage et de persévérance ont été félicités par la municipalité, lors de la traditionnelle cérémonie des médaillés du travail et d'accueil des naturalisés. Parmi eux, 16 médaillés du travail distingués pour leur ancienneté et 7 Arnouillois d'origine étrangère qui ont obtenu la nationalité française. Cette soirée a également permis de souhaiter la bienvenue à une nouvelle famille récemment installée à Arnouville.



5, 7 ET 8 OCTOBRE DEVENIR COMÉDIEN, ÇA S'IMPROVISE AVEC LA COMPAGNIE DE QUAT'SOUS !

Pour la 22^e édition du Festival de théâtre amateur d'Arnouville, la troupe du Théâtre de Quat'sous a une nouvelle fois mis l'improvisation au cœur de sa création artistique, en élevant cette année les spectateurs au rang de metteurs en scène. Le public a littéralement pris le pouvoir en soufflant les thèmes d'improvisation aux comédiens le mercredi, et en participant activement à la résolution de l'enquête proposée par la pièce « Enquête d'impro du Poil », une troupe luxembourgeoise, le vendredi ! Les spectateurs ont pu reprendre leur rôle confortable le samedi, en applaudissant l'interprétation seule-en-scène du comédien professionnel Fabrizio Leva, dans sa pièce « Déraciné ».



DU 10 AU 14 OCTOBRE UNE SEMAINE BLEUE PLEINE DE RIRES

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser, la preuve avec les retraités d'Arnouville qui s'en sont donné à cœur joie lors des activités proposées à l'occasion de la Semaine bleue : atelier culinaire, initiation à la danse, après-midi « Questions pour un champion », loto et clou du spectacle : le concert de reprises d'Édith Piaf par Chimène Badi dans la nouvelle salle Aznavour !



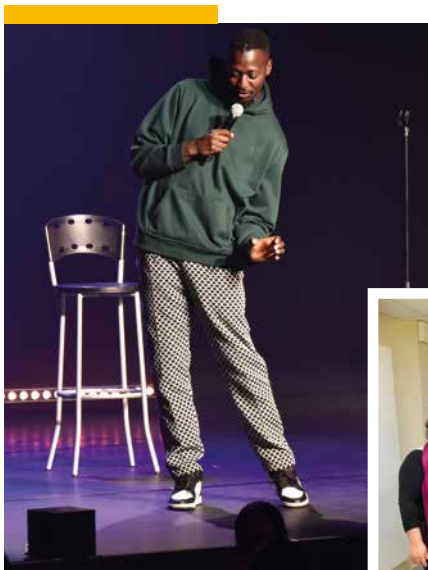
15 OCTOBRE UNE BELLE MOBILISATION CONTRE LE CANCER DU SEIN

Plus de 100 participants ont pris part à la course-marche proposée par Trait d'Union, en partenariat avec le club d'athlétisme, dans le cadre d'Octobre rose, au stade Léo Lagrange. Un événement qui a permis au centre social de remettre un chèque de 821 € à Michel Veyriere, Vice-président du Comité du Val-d'Oise de la Ligue contre le cancer, pour soutenir la recherche sur cette maladie qui touche plus de 50 000 nouvelles personnes chaque année en France.



20 OCTOBRE STAND-UP OVATION !

Carton plein pour la première soirée stand-up à la salle Aznavour ! Jason Brokerss, Merwane Benlazar, John Sulo, Nash et Nam-Nam, cinq humoristes issus de la nouvelle scène du rire, ont embarqué le public à coup de phrases-chocs, d'anecdotes hilarantes et de plaisanteries bien senties. Nous ne plaisantons pas avec l'humour à Arnouville !



15 OCTOBRE UNE RENTRÉE LITTÉRAIRE TRÈS SUIVIE

Les férus de lecture se sont empressés d'aller découvrir la sélection de romans des bibliothécaires de la médiathèque d'Arnouville lors de la rentrée littéraire. Une présentation interactive qui a suscité des échanges passionnés et passionnants !

9 NOVEMBRE BEAU SUCCÈS POUR LA PIÈCE "JE T'ÉCRIS MOI NON PLUS"

Grâce au duo de comédiens stars, Brigitte Fossey et François-Éric Gendron, qui a attiré plus de 250 spectateurs à l'Espace Charles Aznavour, le théâtre de boulevard a retrouvé ses lettres de noblesse à Arnouville. En plus de la fluidité du jeu des acteurs, le public a pu apprécier la mise en scène moderne d'Anne Bourgeois, grâce à tous les équipements techniques et technologiques dont dispose la nouvelle salle de spectacle.





11 NOVEMBRE LES ARNOUVILLOIS AU RENDEZ-VOUS DU DEVOIR DE MÉMOIRE

En ce jour de célébration nationale de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale, la municipalité, les associations d'anciens combattants et de sauvegarde de la mémoire, ainsi que des habitants se sont réunis devant le monument aux morts du cimetière pour une cérémonie d'hommage aux Morts pour la France. Un moment de recueillement intergénérationnel, au cours duquel la jeune génération était représentée par Camille Fontaine, une Arnouvilloise qui a récemment intégré le Conseil départemental des jeunes, Vivien Gallardo, porte-drapeau du Souvenir Français, et des élèves de CM1/CM2 des écoles Danielle Casanova, Victor Hugo et Jean Jaurès, qui ont entonné la Marseillaise en chœur.



11 NOVEMBRE DES JOUETS EN PARTAGE

Avec une vingtaine de stands de jeux et près de 200 visiteurs de passage à l'Essentielle, le succès du Troc et puces enfants ne s'est pas démenti lors de l'édition 2022. Si ce rendez-vous attire toujours des familles en quête de bonnes affaires avant Noël, il reste avant tout propice aux bonnes actions. En plus des livres et des jouets que les enfants ont donnés en guise d'inscription, remis à une association caritative pour l'enfance, les petits Arnouvillois ont été nombreux à participer !



18 NOVEMBRE JÉRÉMY FREROT ENFLAMME LA SALLE AZNAVOUR

C'est un rendez-vous que les fans n'auraient raté sous aucun prétexte. Jérémie Frerot était en concert à l'Espace Charles Aznavour pour le plus grand bonheur des 350 spectateurs résolument conquis. L'artiste, qui s'est d'abord fait connaître du public au sein du duo des Fréro Delavega, avant de se lancer en solo, a proposé un show d'une grande qualité, entre chant, danse et échanges avec la salle. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir en live les plus grands tubes du jeune musicien.



25 novembre : un temps fort de cette programmation, le concert de l'Orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air

19, 25, 26 NOVEMBRE ET 10 DÉCEMBRE CONSERVATOIRE : UN ANNIVERSAIRE CÉLÉBRÉ EN FANFARE !

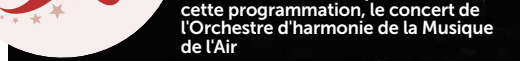
En partenariat avec la Ville, le directeur, les professeurs et les élèves, très attachés à leur Conservatoire, ont proposé une programmation festive à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'association.



8, 9 ET 13 DÉCEMBRE UNE FIN D'ANNÉE EN DOUCEUR POUR LES SENIORS

La municipalité a offert ses traditionnels colis de Noël aux seniors arnouillois. 830 de nos aînés ont pu faire le plein de gourmandises lors des deux jours de distribution les 8 et 9 décembre à la salle Garvarentz.

Le mardi 13 décembre, l'Espace Charles Aznavour s'est à son tour mué en salle de réception pour l'incontournable repas musical offert par la commune aux 338 personnes âgées présentes.



19 novembre : concert de l'ensemble à cordes et de l'ensemble vocal classique à l'église Saint-Denys



26 novembre : concert de l'orchestre junior, des ensembles de guitares et de musique de chambre à l'Orangerie du château



10 décembre : spectacle de clôture de l'anniversaire avec les orchestres et les danseurs du Conservatoire, à la salle Aznavour

2 ET 3 DÉCEMBRE FORTE MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON

Les Arnouillois ont une nouvelle fois été au rendez-vous du Téléthon pour collecter un maximum de fonds pour la recherche médicale. La soirée caritative « crêpes party », suivie du spectacle proposé par les musiciens et danseurs du Conservatoire, la boutique du Téléthon, la grande tombola, ainsi que le loto organisé par le Club sourire ont permis de récolter 9 000 € ! Merci aux particuliers, à la Mairie d'Arnouville, au CCAS, à l'AFMAE et au Conseil départemental du Val-d'Oise, aux associations (Amicale du personnel, Club sourire, K'Rol Fit 95, Union des Assyro-Chaldéens d'Arnouville), aux entreprises (RDVA, Teamex, Sogeres), aux artisans et commerçants (Arax voyage, Au cœur du Dahlia, Auchan, boucherie Bayle, boulangerie La Fontaine, boutique Raphaël, café Le Severac, Chris Traiteur, coiffeur positif, Derichebourg, Despierre, épicerie Eniz, Marché d'Arménie, Esprit forme, Franprix de Villiers-le-Bel, G20 Sarcelles, House Optic, Institut Guinot, La Fée sucrée/salée, Le Royal spa esthétique, Lilas fleurs, Magic PC, Opticien d'Arnouville, Pharmacie de la gare, Pharmacie de La Poste, Sarah Aime, Shana Pressing, Vision Plus, Steev Har, Tropical Paradise, aux restaurants La Havane, Le Chef, Le Plein Air, Léon) pour votre générosité !



SÉCURITÉ

La Police municipale s'installe à bon poste !

Les policiers municipaux d'Arnouville s'apprêtent à intégrer leurs nouveaux locaux, situés sur le site de l'ancien centre de tri de La Poste, rue Robert Schuman. Environ 200 m² entièrement réhabilités leur permettront d'améliorer les conditions d'exercice de leurs missions, mais surtout de gagner en visibilité et en proximité avec les habitants, car le poste de police disposera d'un vrai lieu d'accueil du public.



Didier Paillard, chef de la Police municipale

"À Arnouville, nous ne lésinons pas sur la sécurité des habitants !"

Êtes-vous prêt à emménager dans le nouveau poste de police d'Arnouville ?

Plutôt deux fois qu'une, et avec le sourire ! Ce nouveau poste de police signe la reconnaissance de dix ans de travail acharné avec la Ville pour moderniser la Police municipale au profit d'une sécurité optimale pour les habitants. Les nouveaux locaux permettront à l'équipe de gagner en espace, en confort et en efficacité. Mais surtout, nous pourrions recevoir directement les Arnouillois, sans avoir à passer par l'accueil de l'hôtel de ville. Ce lieu bien identifié incitera les habitants à venir nous rencontrer, et nous permettra d'améliorer l'accueil et le renseignement du public, qui sont au cœur de nos missions.

Voilà dix ans que vous êtes en poste à Arnouville, quelles ont été les évolutions depuis votre prise de fonction ?

La liste est longue ! La Police municipale s'est renforcée en moyens humains et matériels de façon assez exceptionnelle. Nous avons la chance d'avoir un maire et des élus pour lesquels la sécurité reste une priorité. Ils mettent les moyens pour la maintenir au plus haut niveau. Pour ne citer que les avancées les plus marquantes, en dix ans, il y a eu :

- le doublement des effectifs, ce qui permet d'avoir aujourd'hui deux brigades de 4 gardiens-brigadiers en patrouille régulière sur la ville, ainsi que 4 agents de surveillance de la voie publique,
- la mise en place d'un logiciel police et des procès-verbaux électroniques pour fluidifier les procédures,
- l'instauration d'une liaison radio interne mais aussi externe avec le Centre d'information et de commandement de la Police nationale, utile par exemple pour tracer un individu dangereux,
- l'ouverture d'un accès au fichier des permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules,
- la mutualisation de nos forces de police avec le commissariat de Gonesse, conformément à la Convention de coordination renouvelée l'année dernière,
- l'équipement des policiers en caméras piéton pour filmer leurs interpellations,
- l'armement de tous les policiers, en 2017, à la suite d'un examen et d'une forma-

EN CHIFFRES, PAR AN

16 698 paquets de cigarettes de contrebande saisis

7 613 procès-verbaux et amendes dressés

1 656 mains courantes enregistrées

189 habitants inscrits à l'Opération tranquillité vacances

100 interpellations

35 caméras de vidéosurveillance

Le mot de

ROMUALD SERVA,
conseiller municipal
délégué à la sécurité
publique et à la
vidéoprotection



« La création de ce nouveau poste de police démontre à quel point la sécurité est une priorité pour la Ville. Elle n'hésite pas à donner chaque année des moyens supplémentaires à sa police pour l'exercice de ses missions. Unanimentement reconnus pour leur sérieux et leur professionnalisme, les policiers d'Arnouville, dirigés par Didier Paillard, pourront ainsi conforter leur rôle d'acteurs essentiels pour la sécurité de proximité. »

tion intense, auquel s'ajoute l'acquisition d'un taser et d'un flash-ball pour chaque brigade.

En quoi la Police municipale d'Arnouville est-elle à la hauteur de ses missions de sûreté et de sécurité publique ?

Nous sommes la seule Police municipale de l'intercommunalité à disposer d'un report d'images du Centre de supervision urbain intercommunal de Sarcelles. Cela permet de voir en temps réel ce qui se passe sur la commune et d'être plus réactifs en termes d'intervention. Dans le cadre du Plan vigipirate, nous avons doté toutes les classes de la Ville de balises d'alerte reliés à la Police municipale et à la Police nationale, afin que le personnel éducatif puisse nous prévenir instantanément en cas d'intrusion dans une école.

Avec Monsieur le Maire, nous misons également sur la formation et l'entraînement des policiers. La commune a passé une convention avec le stand de tir de Louvres pour que nous puissions régulièrement nous entraîner à la maîtrise de nos armes.

NOUVEAUTÉ « SPORT-SANTÉ »

(Re)trouvez le goût de l'activité physique !

Vous avez envie de vous sentir à l'aise dans votre corps, mais vous croyez, à tort, que le sport n'est pas fait pour vous ? Pourquoi ne pas essayer la nouvelle formule « sport-santé » mise en place par la municipalité ? Pour 5 € par an, elle donne accès à un programme de disciplines tournées vers le bien-être, adaptées à vos fragilités et encadrées par deux animateurs sportifs formés par des professionnels de santé. Avis aux volontaires !

Le nouveau dispositif « sport-santé », porté par la municipalité, s'inscrit dans la continuité des nombreuses offres sportives déjà mises en place pour les Arnouillois, comme le sport en famille, les activités de proximité pour les adolescents, ou encore les initiations sportives dans les écoles. L'ambition de la commune : développer la pratique du sport loisir pour tous les habitants et, au travers de cette nouvelle action « sport-santé », permettre aux seniors, aux personnes atteintes de pathologies chroniques, ou qui ont souffert de maladies graves, de trouver leur épanouissement dans la pratique d'activités physiques, à leur rythme.

**LE SPORT DÉCOMPLEXÉ
OU LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS**

Comme le dit si bien l'adage : le sport, c'est la santé ! Et contrairement aux idées reçues, il est bon pour chacun d'entre nous, peu importe notre condition physique, du moment qu'il est pratiqué correctement. Apprendre à enseigner le sport autrement a justement été l'enjeu de la formation suivie par les deux animateurs sportifs de la Ville, déjà diplômés du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. « Nous avons appris les exercices et les conseils à appliquer en fonction de chaque pathologie, par des médecins spécialistes du diabète, de l'obésité, en cancérologie... La bonne nouvelle est qu'il existe une multitude d'activités adaptées à chaque condition physique ! », précise Alexia Roussy, animatrice sportive d'Arnouville. L'objectif est de permettre aux participants de puiser les bienfaits des différentes disciplines pour améliorer leur bien-être physique et psychique, sans rechercher la performance. Les séances proposées sont collectives et promettent d'être ludiques afin de favoriser la dynamique de groupe.



> Rendez-vous les jeudis matin (hors vacances scolaires) au gymnase Léo Lagrange ou à la NEF. Inscription sur présentation d'un certificat médical ou d'une prescription d'un médecin. Tarif : 5 € l'année. Plus d'infos au 01 34 53 66 67 ou sport@ml.arnouville95.org

**DES PRATIQUES SPORTIVES DOUCES
ET CONVIVIALES**

Les animateurs sportifs prévoient plusieurs séances pour faire connaissance avec les participants. Le but est de prendre en compte les personnes dans leur globalité afin de s'adapter à leurs attentes, à leurs besoins, mais aussi à leurs possibilités et à leurs envies. Ils formeront ensuite des groupes en fonction des profils et des parcours individuels, et leur concocteront un programme sur-mesure parmi des disciplines aussi riches que variées. Au menu :

- des sports en plein air comme la marche nordique ou la course d'orientation,
- des sports de remise en forme comme le renforcement musculaire ou le yoga,
- des sports collectifs comme le football en marchant, le frisbee...

De quoi reprendre doucement mais sûrement possession de son corps !

Le mot de

CLAUDE FERNANDEZ-VELIZ,
adjointe au Maire
déléguée aux
affaires sociales,
à la santé et à la
politique de la Ville



« Dans la continuité des ateliers du programme « Pied » proposés par le CCAS aux seniors, dans le cadre de la prévention des chutes, l'activité sport-santé offre aux participants un parcours d'activités physiques adapté. »

TONY FIDAN,
adjoint au Maire délégué
au sport
et à la vie associative



« Nous sommes très fiers d'avoir lancé ce nouveau dispositif, car nous croyons qu'une pratique sportive adaptée peut aider à rompre l'isolement des personnes ayant traversé une maladie grave ou atteintes de pathologies chroniques, tout en contribuant à leur bien-être. Nous espérons vivement que le sport-santé trouvera son public ! »

SPORT EN FAMILLE : UNE BELLE RÉUSSITE !

Jusqu'à 90 participants par semaine pour l'activité "Sport en famille", c'est du jamais vu ! Le nombre d'adeptes a plus que doublé depuis son lancement en septembre 2020. Un succès qui permet au dispositif de s'inscrire durablement dans la vie sportive locale. Le concept séduit les parents et les enfants arnouillois qui souhaitent partager un moment en famille ou entre voisins, tout en s'initiant à différentes disciplines sportives comme l'escalade, le tir à l'arc, le tennis de table... encadrées par deux animateurs sportifs, le tout dans une ambiance conviviale et sécurisée.

> L'activité sport en famille, c'est tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18 h 45 à 20 h au complexe sportif Léo Lagrange - Tarif : 5 € par an et par foyer.

Plus d'infos au 01 34 53 66 67 ou à l'adresse sport@ml.arnouville95.org



Au quotidien, Trait d'Union dispose d'une équipe soudée et mobilisée afin d'assurer un service de qualité auprès des habitants. De gauche à droite : Benoit Bergerand (médiateur), Sandrine Demay (coordinatrice familiale), Catherine Tran (Directrice du centre social et de la jeunesse), Agnès Quantin (animatrice familiale), Marie Sak (coordinatrice enfance), Dylan Duplessy (médiateur) et Cédric Ducrot (coordonateur jeunesse et réussite éducative).

TRAIT D'UNION

Un centre social pour poursuivre le travail auprès des plus fragiles

Trait d'Union a officiellement obtenu son agrément de centre social pour la période 2023-2026. Une récompense pour la structure municipale, qui entend poursuivre le travail auprès de son public, en pérennisant l'offre existante et en l'enrichissant, notamment à travers la lutte contre la fracture numérique.

Ne l'appellez plus « Espace de vie sociale » (EVS). Depuis quelques jours, Arnouville peut se féliciter d'accueillir un « centre social » au 71-73 avenue Henri Barbusse. Si en apparence rien n'a changé pour ce lieu fréquenté chaque année par plus de

200 familles, cette évolution récompense le travail des équipes, mobilisées depuis de nombreuses années afin d'assurer la meilleure qualité de service possible. Trait d'Union, c'est 7 agents et une dizaine de bénévoles, aussi précieux qu'indispensables au fonctionnement du centre social. Ce dernier s'appuie également sur plusieurs structures extérieures qui assurent des permanences sur place. Un travail salué par les services de la CAF, qui a permis à Trait d'Union de passer du statut d'EVS en 2018 à celui de centre social cette année, en à peine 4 ans.

LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

C'est l'un des axes majeurs du projet du nouveau centre social. Trait d'Union a fait de la lutte contre la fracture numérique l'une de ses grandes priorités. La commune compte trois agents formés à la plateforme «Aidants Connect»,

dont deux à Trait d'Union. Un service qui permet aux professionnels du social de disposer d'un cadre légal pour les démarches réalisées pour autrui. À partir de janvier, une nouvelle salle numérique sera mise en service. Dotée d'un petit parc d'ordinateurs, elle entend devenir un lieu polyvalent, permettant de proposer aussi bien des ateliers numériques, que de servir à la recherche d'emploi, aux démarches administratives ou à l'organisation d'ateliers de prévention. Autre bonne nouvelle, la mise en place d'un partenariat avec l'association Creative, basée à Garges, pour la création d'ateliers numériques 2 heures par semaine pour les seniors.

Le mot de



CLAUDE FERNANDEZ-VELIZ, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

« Cette labellisation est le fruit du travail de l'équipe de Trait d'Union entrepris depuis de nombreuses années. La Caisse d'allocations familiales a constaté que Trait d'Union proposait déjà une qualité d'accueil et de service à la hauteur d'un centre social. Je tiens à saluer l'implication de nos agents, mais également des bénévoles, qui proposent au quotidien un panel de services en matière de parentalité, d'emploi, de soutien scolaire ou d'apprentissage du français. Le nouveau centre social poursuivra sur la même dynamique, notamment avec la lutte contre la fracture numérique. Nous menons également une réflexion afin de développer l'intergénérationnel à Trait d'Union, en fédérant davantage de personnes âgées. »



UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ENFANTS



Pour que les écoliers gardent le cap dans leur scolarité, Trait d'Union propose différents ateliers. Organisée une fois par semaine, la « pause cartable » offre un soutien aux devoirs en présence des parents. De son côté, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) permet à des élèves de CM2 de bénéficier deux fois par semaine d'une aide dans la méthodologie et l'organisation des devoirs ainsi que d'une sensibilisation autour des thématiques liées à l'écologie. Trait d'Union étend ses activités à l'Envol, Maison de la jeunesse. Pour les collégiens, le Point action jeunesse (PAJ) propose un dispositif d'aide aux devoirs, un accompagnement à la préparation du brevet des collèges, ou encore des conseils à l'orientation. Les lycéens peuvent, eux, profiter de stages de révisions aux examens.

LES ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES POUR MIEUX S'INTÉGRER



Les ateliers socio-linguistiques se tiennent les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. Ils s'adressent aux personnes maîtrisant mal la langue française. Mis en place par Trait d'Union dans le cadre de la politique de la Ville, ces ateliers allient apprentissage de la langue autour de sujets variés et sorties culturelles. Les ateliers partagés permettent de leur côté de pratiquer le français dans le cadre d'activités organisées les lundis, mardis et vendredis.



LES ANIMATIONS FAMILIALES POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL

Le centre social accueille différentes activités en lien avec la famille. La ludothèque est accessible gratuitement sur inscription le lundi et le jeudi matin pour les assistantes maternelles de la Ville ainsi que pour les moins de 3 ans accompagnés d'un adulte ; le mercredi après-midi est dédié aux familles. Pendant les vacances scolaires, Trait d'Union propose des animations familiales favorisant l'échange et la convivialité, autour d'ateliers thématiques.



Trait d'Union, c'est...

CONTACTS :
01 30 11 17 21/22/23

DES PERMANENCES POUR ACCÉDER À SES DROITS...



Des écrivains publics bénévoles accompagnent chaque mercredi les personnes ayant besoin d'aide dans la rédaction de courriers ou de dossiers administratifs. Le Bus de l'initiative de l'association Creative se rend, lui, à Arnouville un mardi par mois afin de proposer une aide aux démarches administratives.



UN SOUTIEN AUX JEUNES



La Mission locale du Val-d'Oise propose son aide aux jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leurs recherches d'emploi ou de formation. Des permanences sont organisées sur rendez-vous tous les mardis.



TROUVER UN EMPLOI

Les Arnouillois peuvent être accompagnés par l'Espace emploi accessible les lundis et jeudis sur rendez-vous à Trait d'Union. Initiative 95 propose pour sa part des permanences de création d'entreprise sur rendez-vous, le jeudi après-midi.



LES MÉDIATEURS, LE TRAIT D'UNION HORS LES MURS

Le service compte deux médiateurs présents au quotidien auprès des jeunes arnouillois : sensibilisation dans les écoles, prévention des incivilités à la sortie du collège, activités dans les structures sportives de la commune durant les vacances scolaires, organisation d'un forum des métiers chaque année... Leurs missions s'étendent également à toute la population, avec par exemple la gestion des conflits de voisinage. Si le duo dispose de bureaux avenue Henri Barbusse, c'est bien dans toute la commune qu'il agit.



RÉSOLVER UN CONFLIT INTRA-FAMILIAL

Déployée par l'Union départementale des associations familiales du Val-d'Oise (UDAF 95) tous les 2^e et 4^e mardis du mois, une permanence médiation aide à résoudre les conflits familiaux. Elle s'adresse aux Arnouillois ayant besoin d'un intermédiaire neutre dans le cadre de situations de séparation ou divorce, de rupture familiale, ou de problèmes de dialogue.



LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2023



POUR 100 €
PAR HABITANT,
LA VILLE DÉPENSE :



Cadre de vie, aménagement : 17,5 €



Petite enfance : 9 €



Enseignement : 20,5 €



Culture : 5 €



Sécurité : 6 €



Santé, action sociale : 1,5 €



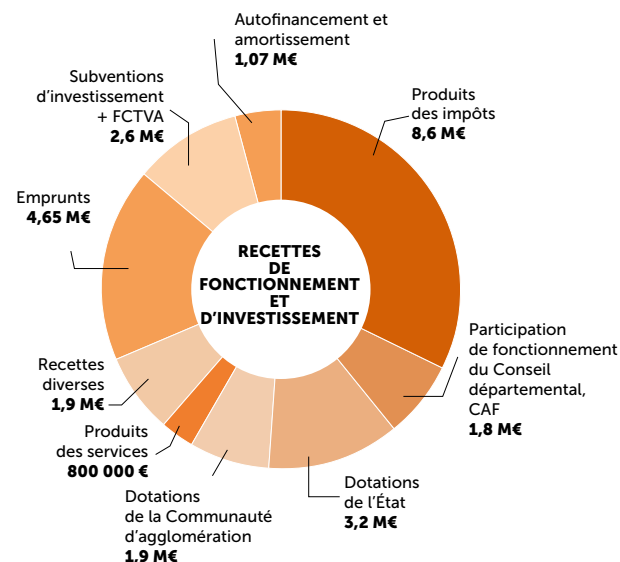
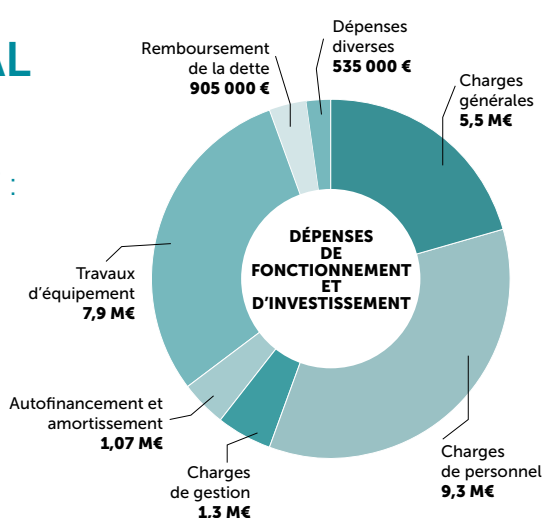
Jeunesse et sport : 6 €

Services publics administratifs : 25,5 €

Autofinancement, remboursement de la dette, amortissements : 9 €

BUDGET TOTAL 26,5 M€

- > FONCTIONNEMENT : 17,4 M€
- > INVESTISSEMENT : 9,15 M€



ZOOM SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS 170 000 €

- Réfection des clôtures d'un terrain de tennis de la NEF.
- Ajout d'agrès à l'espace de sport en plein air situé à la NEF.
- Remplacement de pare-ballons au stade de la Vallée.
- Études de réfection des tribunes du stade Léo Lagrange.
- Remplacement du sol sportif au COSEC.

DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX 1 081 000 €

- Passage progressif à l'éclairage led à l'hôtel de ville.
- Rénovation du marché de la gare.



- Réhabilitation intérieure partielle à la Maison de la petite enfance.
- Poursuite de la mise en accessibilité des équipements recevant du public.
- Travaux d'entretien courant des bâtiments communaux.

VOIRIES COMMUNALES - 1 678 000 €

- Réfection de la rue Daumier.
- Rénovation du parking du cimetière.
- Réparation de voiries, dégâts du gel.
- Poursuite de la réfection de la rue de la Gironde.
- Rénovations de voiries et espaces publics.
- Modernisation du réseau d'éclairage public.



INVESTISSEMENTS DIVERS ÉQUIPEMENTS DES SERVICES - 2 179 000 €

- Service des espaces verts et de la propreté : 77 000 €.
- Parc automobile : 95 200 €.
- Services à la population et action sociale : 134 800 €.

- Provisions pour investissements divers : 260 000 €.
- Modernisation des moyens informatiques de la Ville : 352 000 €.
- Derniers investissements pour le nouveau poste de Police municipale et développement de la vidéo protection : 624 000 €.
- Acquisitions foncières : 636 000 €.
- Remboursements et emprunts : 855 000 €.
- Diverses opérations comptables : 1 200 000 €.

DANS LES ÉCOLES - 2 833 000 €

- Lancement des travaux de réhabilitation de l'école Jean Monnet.
- Installation d'une climatisation dans le préau de l'école Jean Jaurès.
- Lancement du projet de réhabilitation de l'école Anna Fabre.





DOSSIER

DES FINANCES SAINES POUR RÉSISTER À LA CRISE

Le budget 2023 a été voté le 12 décembre dernier par le Conseil municipal au terme d'une procédure d'arbitrage, rendue difficile par les fortes hausses du gaz et de l'électricité et la prise en compte de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

La solidité des finances d'Arnouville et la mise en œuvre de mesures de sobriété énergétique permettront toutefois le maintien des services à la population et la poursuite d'une politique d'investissement dynamique, sans augmentation de la part communale des taxes foncières.



ENTRETIEN AVEC YVELINE MASSON

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX FINANCES



Le sujet a été largement développé dans les médias : toutes les communes sont confrontées à d'importantes difficultés budgétaires, est-ce le cas pour Arnouville ?

Effectivement, dès le début de l'automne, les médias ont relayé les alertes lancées

par de nombreux maires confrontés à des hausses vertigineuses du prix des énergies, remettant parfois en cause le principe d'équilibre des budgets communaux. Aucune commune n'échappe à ces difficultés car il faut bien chauffer les bâtiments municipaux, éclairer les espaces publics, faire circuler les véhicules de service et payer les factures d'électricité.

Des hausses de prix allant jusqu'à 4 voire 8 fois les tarifs de début 2022, comment est-ce possible ?

L'explication est simple : les communes, tout comme les entreprises, ne bénéficient pas du bouclier tarifaire, il ne concerne que les particuliers. Nous devons donc acheter l'électricité et le gaz aux prix fixés par les cours du marché qui se sont envolés depuis l'été dernier des suites, notamment, de la guerre en Ukraine, avec des variations importantes en fonction des contrats d'approvisionnement souscrits par les communes. À Arnouville, nous anticipons une facture d'électricité et de gaz multipliée par plus de 3 par rapport à début 2022, et ce en espérant que l'hiver ne soit pas trop rude.

La hausse des prix des énergies est-elle la seule cause des difficultés budgétaires ?

Non, car à cette contrainte s'ajoutent les prix qui augmentent dans tous

les domaines : denrées alimentaires, papiers, fournitures diverses, matériaux de construction, prestations de services. La commune subit elle aussi les effets de l'inflation qui grèvent nos marges de manœuvre. D'autre part, l'État a décidé en juillet dernier une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de + 3,5 %. Après des années de gel, le principe de cette décision n'est pas contestable, mais c'est une charge supplémentaire que doivent assurer les communes, sur leur budget propre.

Comment faire face à cette accumulation de hausse des dépenses ?

Il n'y a qu'une solution : faire des économies de fonctionnement partout où cela est possible, sans réduire le niveau de services publics. Depuis la rentrée de septembre, mes collègues adjoints et toutes les directions ont cherché des solutions pour diminuer les dépenses courantes. Mises bout à bout, les économies de chaque service nous ont permis de bâtir un budget sérieux, marqué toutefois par une forte diminution de notre niveau d'épargne. Si la conjoncture économique ne s'améliore pas l'année prochaine, notre capacité d'investissement pourrait être fragilisée à moyen terme.

Par ailleurs, nous avons mis en place un plan de sobriété énergétique destiné à réduire nos consommations d'énergie depuis la rentrée, et tout particulièrement nos consommations de gaz, la grande majorité de nos équipements communaux étant chauffée grâce à ce combustible.

Allez-vous décider une augmentation de la part communale de la de taxe foncière, dernier impôt local voté par le Conseil municipal, comme l'ont fait de nombreuses communes ?

Non. Ce taux ne changera pas en 2023. Nous n'augmenterons pas les impôts

« Face aux contraintes budgétaires, à la différence de nombreuses communes, nous n'augmenterons pas le taux communal de la taxe foncière »

des Arnouillois car l'État a déjà décidé une forte revalorisation des bases locales. Nous ne pouvons pas ajouter une hausse communale à la hausse décidée par l'État, qui pénalisera les propriétaires l'année prochaine.

2023 sera marquée par la disparition totale de la taxe d'habitation, c'est plutôt une bonne nouvelle ?

C'est exact, mais en supprimant la taxe d'habitation pour ne conserver que les taxes foncières, l'État a fait disparaître le seul impôt local qui était calculé en fonction des revenus, créant une inégalité de plus devant l'impôt. Car les propriétaires qui paient la taxe foncière ne sont pas forcément les plus aisés et inversement, tous les locataires ne sont pas forcément des personnes en difficulté. Le lien habitants-commune semble bien mis à mal.

LE CHIFFRE À RETENIR

94,74/100

C'est la note attribuée au service financier d'Arnouville par la Direction générale des finances publiques, au titre de la fiabilité des comptes de la commune. Cet indicateur permet d'apprécier la conformité et la régularité des comptes. Une excellente note qui traduit la qualité de la gestion financière de la commune.



CHARGES GÉNÉRALES : L'IMPACT DE LA CRISE DE L'ÉNERGIE !

1,3 MILLION D'€ DE HAUSSE

Les charges générales regroupent l'ensemble des dépenses courantes de la commune, nécessaires au fonctionnement des services dont l'eau, l'électricité, le gaz, les fournitures courantes, les achats de prestations de services, les matériaux... En 2023, elles représenteront une hausse de 31 %. Cette dernière correspond essentiellement à la très forte augmentation estimée du prix de l'électricité et du gaz : respectivement + 425 000 € et + 1,035 million d'euros. Malgré cette évolution, les arbitrages et le travail minutieux des services ont permis de réduire l'impact de la crise économique et d'arriver à seulement 1,3 million d'euros de hausse. L'idée étant toujours de ne pas réduire le niveau des prestations de services publics.



BUDGET 2023, L'ESSENTIEL À SAVOIR



CHARGES DE PERSONNEL : L'ÉTAT AUGMENTE LES SALAIRES, LES COMMUNES PAIENT

550 000 € DE HAUSSE

C'est la conséquence de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires, entrée en vigueur en juillet 2022 sur décision du Gouvernement. De ce fait, un supplément de 170 000 € a été voté en cette fin d'année par le Conseil municipal. Pour 2023, il sera nécessaire de porter ce poste budgétaire à 9,3 millions d'euros (pour rappel, 8,75 millions d'euros au budget voté il y a un an) pour financer cette revalorisation salariale et l'évolution des carrières.



LES SUBVENTIONS COMMUNALES INTÉGRALEMENT MAINTENUES

669 255 €

Les dépenses supplémentaires auxquelles la commune est soumise n'entraîneront aucune diminution des subventions versées aux établissements communaux (CCAS...) et aux associations locales, dont les montants seront maintenus à leur niveau de 2022.

- 250 000 € pour le CCAS,
- 419255 € pour l'ensemble des associations arnouilloises.



ÉPARGNE COMMUNALE : LE BUDGET TIENT LA ROUTE

1,070 M €

L'épargne communale, différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, doit au minimum couvrir le remboursement du capital des emprunts. Telle est la règle de base de tout budget communal. En 2023, le budget dégagera une épargne de 1070 000 d'euros qui permettra de répondre à cet impératif.



TAXE D'HABITATION, C'EST BEL ET BIEN FINI

0 €

En 2023, les 27,5 % de contribuables arnouillois qui payaient encore la taxe d'habitation (après deux années de baisse) en seront totalement exonérés. Cet impôt local disparaît définitivement de la liste des impôts locaux.



PAS DE HAUSSE DE LA PART MUNICIPALE DE LA TAXE FONCIÈRE

0 %

Seul taux voté par le Conseil municipal, il restera le même que celui de 2022.



INVESTISSEMENT : UNE DYNAMIQUE PRÉSERVÉE

9,15 MILLIONS D'€

Les dépenses d'investissements seront moindres par rapport à 2022, qui aura été marquée par l'achèvement des travaux de modernisation de l'Espace Charles Aznavour. Le principal investissement de 2023 portera sur la reconstruction et l'extension du groupe scolaire Jean Monnet [voir le zoom sur les dépenses et investissements page 14].

La M57, Késako ?

C'est la nouvelle nomenclature comptable que l'ensemble des communes devra adopter au plus tard le 1^{er} janvier 2024. Arnouville prendra un an d'avance sur ce calendrier puisque cette norme M57 sera employée dès janvier 2023 par le service financier de la Ville. Objectif de cette réforme : mettre en cohérence les comptes des régions, départements, communes et groupements de communes qui utiliseront tous cette norme M57. Celle-ci présente également l'avantage d'un assouplissement de certaines règles budgétaires, en particulier la simplification de la gestion pluriannuelle des crédits d'investissements.



3 LEVIERS D'ACTION POUR UNE PLUS GRANDE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Devant cette évidence, la commune a mis en place un plan de sobriété énergétique destiné à limiter les consommations de gaz et d'électricité. Le détail des mesures.

MAÎTRISER LES DÉPENSES DE CHAUFFAGE ET D'ÉLECTRICITÉ #1

2,10 M€. C'est le montant de la facture prévisionnelle de chauffage et d'électricité pour 2023 de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux, dont les écoles maternelles et élémentaires. Ce budget « énergies » a augmenté de 1,46 million d'euros par rapport à celui voté il y a un an. Ces locaux étant majoritairement chauffés au gaz, la commune subit de plein fouet la hausse des prix de cette énergie qu'elle doit acquérir aux prix des marchés, sans bénéficier d'un quelconque bouclier tarifaire pour le gaz. Les mesures prises sont :

- la limitation de la température du chauffage à 20° dans les crèches et écoles maternelles,
- la limitation de la température du chauffage à 19° dans les écoles élémentaires, bâtiments administratifs, établissements accueillants du public,
- la limitation de la température du chauffage à 16° dans les équipements sportifs (gymnases notamment),
- l'extinction du chauffage dans les locaux inemployés et chauffage sélectif des espaces les plus utilisés si les équipements le permettent.



Gymnases, locaux sportifs : 16°



Crèches, écoles maternelles : 20°



Écoles élémentaires, locaux périscolaires, bâtiments administratifs, centre social Trait d'Union : 19°

#3 POUR LES AUTRES ACHATS, LE GROUPEMENT C'EST MOINS CHER

Les communes font de plus en plus fréquemment appel aux Communautés d'agglomération ainsi qu'à des groupements d'achats intercommunaux spécialisés pour bénéficier de tarifs négociés plus avantageux, auprès de différents fournisseurs de services, de fournitures ou d'énergie. Par exemple, la Ville fera appel à un groupement de commandes avec la Communauté d'agglomération pour se mettre aux normes de protection des données informatiques (RGPD) qui lui permettra de bénéficier des interventions d'un délégué à la protection des données, dans un objectif de simplification des procédures administratives.



Totalement équipé de lampes à led depuis 2017, le réseau d'éclairage public limite considérablement les consommations d'électricité de la commune. Pas question de plonger les rues dans le noir total la nuit, seule une modification des horaires d'allumage et d'extinction des candélabres a été programmée.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : ENCORE PLUS DE SOBRIÉTÉ #2

L'éclairage public représente dans de nombreuses communes l'une des principales dépenses d'électricité (40 % en moyenne*), mais Arnouville récolte aujourd'hui les fruits d'une modernisation complète du réseau communal entièrement équipé de lampes à led depuis 5 ans.

Actuellement, la Ville réalise 120000 € par an d'économie, et ce depuis 2017.

La commune a encore réduit ses consommations d'électricité en retardant l'allumage public de 30 minutes le matin, et en avançant l'extinction de 30 minutes le soir, mais sans jamais plonger totalement les rues dans le noir. L'éclairage nocturne contribue en effet à la sécurité des personnes et des biens, ont estimé les élus arnouillois.

* source ADEME

À savoir

La commune a maintenu les traditions illuminations de fin d'année en recherchant toutefois des pistes d'économies ! L'implantation des différents décors, de même que la durée des périodes d'illuminations ont été modifiées pour réduire le coût global.

Même les participants au concours de fin d'année sont encouragés à faire vivre la magie de Noël tout en faisant preuve de sobriété : le concours n'est plus axé sur les illuminations mais sur les décorations.



Une ville toute belle toute propre grâce au service espaces verts/propreté urbaine !

Ils ont beau porter des vestes fluorescentes, les agents de propreté urbaine passent souvent inaperçus aux yeux des habitants... C'est pourquoi, Arnouville Magazine a souhaité mettre en lumière ces hommes de l'ombre qui œuvrent pour maintenir la ville propre et accueillante, à la hauteur des exigences des Arnouillois. Rencontre avec une équipe soudée, motivée et organisée, qui prend à cœur sa mission de service public.



Le point commun des 9 agents de propreté d'Arnouville : une résistance à toute épreuve ! Dehors par tous les temps et à pied d'œuvre dès l'aube, certains s'attaquent en priorité au nettoyage des grands axes pour ne pas gêner la circulation aux heures de pointe, pendant que d'autres entament des tâches physiques comme le désherbage des rues.

Les agents d'Arnouville sont animés d'un esprit d'équipe ! « La majorité d'entre eux est au service de la Ville depuis longtemps. Ils ont une vraie conscience professionnelle », précise Mathieu Doman, adjoint au Maire délégué à l'entretien de la voirie. Et d'ajouter « La Ville offre de bonnes conditions de travail, ce qui a sans doute participé à fidéliser l'équipe ». Le service dispose en effet de moyens humains et matériels conséquents, et d'une organisation bien huilée.

TOUTES LES RUES NETTOYÉES AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE

En tout, ce sont 42 kilomètres de voirie à entretenir chaque semaine. Pour être

efficaces, 2 agents sillonnent quotidiennement la ville à bord d'une balayeuse mécanique, munie d'un nettoyeur haute pression, d'un aspirateur et de brosses rotatives, elle permet d'aspirer les débris, les feuilles mortes et de nettoyer caniveaux, voies de circulations, parkings... Les 7 autres agents se répartissent entre différents secteurs. 5 agents interviennent au nord de la ville dans la zone fréquentée de la gare ou de l'hôtel de ville ; tandis que 2 agents sont affectés au sud, un secteur plus pavillonnaire.

Dotés de pelles, de pinces, de balais et de corbeilles sur chariots roulants, ils ramassent mégots, canettes, restes alimentaires, papiers jetés sur la voie publique, ou encore déjections canines. Le nettoyage des abords de la gare est réalisé de manière continue par 3 agents du service qui travaillent le week-end et les jours fériés, car dans ce secteur, il n'y a pas un jour sans incivilité...

UN LARGE ÉVENTAIL DE MISSIONS POUR LES AGENTS DE PROPRETÉ

Leurs tâches ne se résument pas au ramassage des déchets dispersés sur la voie publique. Ils sont aussi chargés de récolter les dépôts sauvages et d'en faire le tri au centre technique municipal. Quotidiennement, ils ont 130 corbeilles à vider sur la commune, et doivent également réapprovisionner les sacs pour les déjections canines dans les distributeurs disposés sur l'ensemble de la commune.

À Arnouville, l'agent de propreté urbaine est également responsable du désherbage des rues et des pieds d'arbres. Cette tâche est d'autant plus conséquente depuis que la Ville est passée au zéro produit phytosanitaire en 2017. Les plantes adventives s'invitent partout, surtout pendant les périodes chaudes et humides. Heureusement, l'équipe peut compter sur le renfort de travailleurs saisonniers l'été pour accomplir efficacement cette tâche.

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour que le quotidien des agents de propreté ne se transforme pas en supplice, vous pouvez les aider en appliquant quelques gestes simples :

- jetez vos petits déchets produits sur la voie publique dans les corbeilles prévues à cet effet. Attention, les déchets ménagers y sont interdits !
- respectez les règles de collecte des déchets ménagers définies par le Sigidurs (jours, horaires, tri) et déposez vos déchets volumineux ou dangereux en déchetterie sous peine d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €,
- entretenez votre pas-de-porte : désherbage, balayage des feuilles mortes, déneigement... La règle veut que « chaque

occupant d'un logement, propriétaire ou locataire, est tenu d'entretenir son pas-de-porte, au risque d'être tenu pour responsable en cas d'accident, si ledit entretien n'a pas été assuré »,

- ramassez les crottes de votre chien dans l'espace public. Ce n'est pas en option, car si vous êtes surpris en flagrant délit, vous êtes passible d'une amende de 35 €.

> **Pensez-y ! Avec ArnouSignal, devenez acteur de la qualité de votre cadre de vie, en ayant à tout moment la possibilité de signaler à la mairie, un problème ou une anomalie rencontrés dans l'espace public sur la commune.**

> Plus d'infos au 01 30 11 16 16.

CHIFFRES CLÉS

- PLUS DE 130 CORBEILLES PUBLIQUES DANS LA VILLE
- 42 KM DE VOIRIE
- 9 AGENTS DE PROPRETÉ URBAINE
- 1 PASSAGE HEBDOMADAIRE AU MOINS DU SERVICE PROPRETÉ DANS CHAQUE RUE DE LA VILLE





Le 4 novembre 2022, les agents des espaces verts ont planté deux jeunes arbres, un chêne et un liquidambar, dans la cour de l'école élémentaire Jean Jaurès, pour offrir de l'ombre aux enfants en période de forte chaleur.



Les arbres à Arnouville, c'est sacré !

Les alignements d'arbres, présents sur 40 % du linéaire de voies, constituent la singularité paysagère d'Arnouville ! Consciente de l'importance du rôle des feuillus dans la lutte contre le réchauffement climatique, la Ville s'attache à maintenir des plantations cet automne, sans oublier d'entretenir son patrimoine riche de 3 000 individus.

DES ARBRES

DANS TOUTES LES COURS D'ÉCOLE

À la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès ont eu la surprise de découvrir deux nouveaux camarades dans leur cour : un jeune chêne et un liquidambar qui vont devenir leurs meilleurs alliés contre la chaleur. Ces plantations ont achevé le programme de végétalisation des cours de récréation de la ville. « L'objectif est d'offrir de l'ombre et de la fraîcheur aux enfants lors des épisodes caniculaires », explique Mathieu Doman, adjoint au Maire délégué à l'entretien des espaces verts. S'il va falloir attendre un peu avant que ces feuillus jouent leur rôle d'oasis, certains écoliers les ont déjà adoptés et profitent de les regarder pousser ou de s'inventer des jeux autour !

LES ARBRES GAGNENT DU TERRAIN DANS LES ESPACES PUBLICS

Après avoir été écartés des villes à l'époque de la construction des grands ensembles des années 1960-1970, les arbres retrouvent peu à peu leur place dans le paysage urbain. Et c'est tant mieux car, d'après des études, l'humain serait moins malade, moins stressé et moins violent à leur contact. Arnouville, qui a résisté à l'urbanisation à outrance, l'a bien compris et s'est lancée dans la plantation accrue d'arbres. C'est le cas dans le poumon vert de la ville, l'espace Miltenberg, aux abords des accueils de loisirs, où 15 nouveaux individus ont été plantés en novembre.

Les arbres sont également intégrés au programme de réfection de nombreuses voiries, ainsi qu'à la réalisation de chaque nouvel équipement. Dernièrement, la rénovation de l'Espace Charles Aznavour a permis de planter 4 chênes verts sur le parking. L'avenue Paul Mazurier, qui a fait l'objet de travaux de piétonnisation cet été, vient d'être bordée de deux chênes. Cet hiver, la Ville aura la chance d'accueillir son premier albizia, sur le mini rond-point rue Lantenne Laprade, un arbre majestueux, connu pour sa très belle floraison estivale. En parallèle, la Ville révisé son Plan local d'urbanisme qui vise à mettre à jour les alignements d'arbres à protéger.

IL NE SUFFIT PAS DE PLANTER DES ARBRES, IL FAUT S'EN OCCUPER !

La Ville entretient son patrimoine arboré, toujours dans le respect de l'environnement. Les agents des espaces verts arrosent les jeunes arbres qui ont besoin d'un apport riche en eau en attendant de développer leurs racines pour aller puiser les ressources souterraines. Ils vérifient aussi l'état sanitaire des individus. Concernant l'élagage, la commune fait appel à des sociétés spécialisées. Les arbres d'alignement bénéficient d'une taille en rideau une fois par an, qui allie esthétique et respect de la physiologie, tandis que les autres profitent d'une taille raisonnée, plus douce, tous les deux ans.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a 45 variétés d'arbres à

Arnouville : acacia, érable, cèdre, hêtre, magnolia, olivier, peuplier blanc, platane, saule, tilleul, pin, pommier, noyer... La commune compte aussi trois spécimens remarquables : un marronnier de 1893 situé dans l'Espace Fontaine (photo), un paulownia imperialis et un sophora japonica pendula pleureur (plus que centenaire) qui ont pris racine dans le parc du château.





NE MANQUEZ PAS...



Palette d'artistes expose en ville...

Mettre l'art à la portée de tous les habitants, c'est la mission de la prochaine édition de « Palette d'artistes » qui s'exposera une nouvelle fois hors les murs. Un cadre idéal pour des œuvres qui auront pour thème : « Nature et culture » ! Les artistes locaux, amateurs ou confirmés, embelliront les différents quartiers de la ville de leurs peintures, sculptures, gravures, dessins et autres photographies... reproduits en grand format pour l'occasion.

Les habitants pourront profiter de ces créations uniques pendant un mois.

Et pour sensibiliser les enfants à l'art, le peintre et sculpteur Lionel Erba dit Babar proposera des ateliers manuels aux élèves des écoles élémentaires du 16 au 20 janvier 2023. Ils feront écho à la thématique « Nature et culture » via une pratique individuelle et collective sur l'argile et la sculpture sur bois. L'ensemble de ces ateliers se déroulera à l'Espace Fontaine et donnera lieu à une exposition le samedi 11 février 2023, dont le vernissage se tiendra à 11h.

**DU 4 FÉVRIER AU 5 MARS 2023
PLUS D'INFOS AU 01 30 11 16 04**



C@SSE-NOISETTE : UNE SUBLIME VERSION NUMÉRIQUE DU BALLET CLASSIQUE

En repoussant les frontières entre le vivant et le virtuel, la création d'Elsa Bontempelli dépoussière le chef-d'œuvre du compositeur Tchaïkovski et du chorégraphe Lev Ivanov, pour le rendre accessible à tous, aux grands comme aux petits, aux initiés



comme aux novices de la musique et de la danse classiques.

Dans ce ballet d'un genre nouveau, tradition et modernité se côtoient avec brio. Les prouesses technologiques sont mises au service de la virtuosité artistique des danseurs et des musiciens. L'illusion entre le rêve et la réalité est rendue possible grâce à une modélisation et à une animation 3D techniquement superbes. Les danseurs interagissent et virevoltent en synchronie avec les hologrammes de personnages et d'objets fantastiques, issus du conte original, subjuguant le spectateur à chaque nouveau tableau. À ne manquer sous aucun prétexte !

> Samedi 14 janvier à 17 h à l'Espace Charles Aznavour - dès 6 ans.
Tarif plein 5 € / réduit : 3,50 €.
Renseignements et réservation au 01 34 45 97 19 / billetterie.arnouville95.fr

DÉMOS JOUE UNE NOUVELLE PARTITION À ARNOUVILLE

Depuis le mois d'octobre, un nouveau groupe d'élèves de l'école Danielle Casanova a débuté son apprentissage musical dans le cadre du « Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale » dit « Démos », porté par la Philharmonie de Paris. Pour l'heure, pas encore question de pratiquer la clarinette et la flûte traversière, les instruments que les enfants devront à terme apprendre à maîtriser. Il leur faudra attendre janvier 2023 avant de recevoir leur précieux compagnon. Cette nouvelle promotion Démos succède aux 13 élèves-musiciens de l'école qui ont terminé leur cursus le 17 juin dernier après trois années d'apprentissage. Parmi eux, 12 ont continué la musique au Conservatoire !



LE PLEIN D'ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Le début d'année sera riche en découvertes culturelles pour la jeune génération, que ce soit à l'Espace Charles Aznavour ou à la médiathèque. Au programme :

- **des spectacles** avec *Fiasco pour les canailles* qui raconte en musique les déboires de méchants légendaires qui ont peur d'un rien ! Le 7 janvier à 17 h à la médiathèque (dès 5 ans) sur entrée libre et *Du poil de la bête*, une initiation ludique à différents styles musicaux comme le reggae, le rock ou la samba, du 24 au 27 janvier à 9 h 30 et à 14 h à la salle Aznavour (dès 3 ans) - Tarif public : 3,5 € (gratuit pour les scolaires).
- **des lectures** pour les 4-6 ans à la médiathèque les samedis 14 janvier et 11 février.
- **un atelier numérique** pour les 6-10 ans à la médiathèque le mercredi 18 janvier.

> **Plus d'infos et réservations au 01 39 85 39 96 (médiathèque) ou au 01 34 45 97 19 (service culturel).**



Le meilleur de vos sorties

19//01

20 h 45 - salle Aznavour
STÉPHANE GUILLON
 L'humoriste revient dans un nouveau spectacle qui décortique et questionne avec piquant la crise sanitaire mondiale que nous avons vécue.
 Ⓜ **Tarif plein 15 € - tarif réduit 7 €.**
01 34 45 97 19 - billetterie.arnouville95.fr

21//01

À partir de 17 h - médiathèque
LES NUITS DE LA LECTURE
 À Arnouville, l'événement national aura des teintes musicales pour les enfants, et sera en prise avec l'actualité pour les adultes.
 • À 17 h, à partir de 6 ans : un voyage dans l'imaginaire des auteurs, à travers des extraits de textes, accompagnés de séquences musicales interprétées par les musiciens du Conservatoire.
 • À 20 h, public adulte : la compagnie « Écho d'écrits » vous présente un « livre préféré »... Cette année, Marcel Proust est à l'honneur à l'occasion du centenaire de sa mort.
 Ⓜ **Entrée libre. Plus d'infos : 01 39 85 39 96.**

4//02

20 h 45 - salle Aznavour
LOUIS CHEDID EN CONCERT !
 Louis Chedid a proposé à Yvan Cassar (pianiste, et arrangeur de génie qui a notamment travaillé avec Johnny Hallyday) de revisiter son riche répertoire. Vous découvrirez une scénographie originale autour des pianos, des arrangements totalement nouveaux des nombreux succès de Louis Chedid.
 Ⓜ **Tarif plein 15 € - tarif réduit 7 €.**
01 34 45 97 19 - billetterie.arnouville95.fr

8 ET 9//03

10 h et 15 h - Maison de la petite enfance
UNE INCROYABLE EXPÉRIENCE SENSORIELLE
 MARYSE vous invite à un concert-expérience, intitulé Mount Batulao, retraçant l'évolution inversée de l'enfance jusqu'à la vie in utero.
 Ⓜ **Dès 6 mois. Renseignements : 01 34 45 97 19.**

CRÉEZ DE BEAUX OBJETS AVEC VOS MAINS !

L'Espace Fontaine vous propose de mettre la main à la pâte, ou plutôt à la terre, lors d'ateliers céramiques ouverts à tous, même aux débutants, les mardis de 18 h à 21 h. Sous la houlette de la plasticienne Véronique Ganhao, vous réaliserez divers objets en terre cuite que vous emporterez ensuite chez vous. À vos agendas !

- **Atelier "petit tableau" (bas-relief) :** modelage 17 janvier - émailage 31 janvier.

Plus d'infos et inscriptions : 06 76 32 25 04 vgana@hotmail.fr - tarif : 60 € le stage.



PORTRAIT

À nous le souvenir,
à eux l'immortalité

Nadine Pithois

Présidente du Comité d'Arnouville du Souvenir Français

Malgré son profond attachement à tout ce qui a trait au passé, toujours en quête de pièces manquantes au puzzle de sa propre histoire, la septuagénaire à l'énergie débordante n'en est pas moins résolument tournée vers l'avenir. À travers son engagement pour l'association *Le Souvenir Français*, cette figure de la vie locale, ici en compagnie de Vivien Gallardo, œuvre pour transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations, sa pierre à l'édifice de la paix de demain.

Entretien

// Quelle est la source de votre engagement pour l'association du Souvenir Français ?

J'ai découvert Le Souvenir Français lors de voyages proposés par Anne Bigel, alors présidente du Comité d'Arnouville, que ce soit Verdun, les plages du Débarquement, le village d'Oradour-sur-Glane... J'ai ressenti de fortes émotions sur tous ces sites empreints des souffrances et du sacrifice de nos soldats, ce qui m'a poussée à proposer ma candidature pour le remplacer en 2017. Après plus de trente-cinq ans de bons et loyaux services, Anne Bigel voulait passer la main et je ne pouvais pas imaginer que le Comité d'Arnouville puisse périr.

// Quelles sont les missions de l'association ?

Le Souvenir Français est une association nationale qui a pour vocation de conserver la mémoire des Morts pour la France au cours de son Histoire, qu'ils soient français ou étrangers, en entretenant leurs sépultures. L'association s'engage également à animer la vie commémorative en rassemblant les générations, et à transmettre le flambeau du souvenir à la jeunesse en lui inculquant, par la connaissance de l'Histoire, l'amour de la patrie et le sens du devoir. À son échelle, le Comité d'Arnouville participe aux commémorations de la ville et est présent tous les ans au Forum des associations pour se faire connaître des habitants. Il organise des voyages pour ses adhérents sur les lieux de mémoire. Cette année, des bénévoles arnouillois nous ont apporté leur précieux soutien à la quête nationale de la Toussaint à l'entrée du cimetière, destinée à collecter des fonds pour l'entretien des tombes des soldats. Je tiens à les remercier ici.

// Comment la Ville soutient-elle votre association ?

La Ville facilite énormément nos missions. Elle instaure les contacts avec les écoles afin d'obtenir la participation des enfants aux différentes commémorations. Elle apporte aussi régulièrement son aide logistique, notamment lors du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe. La municipalité participe également au fleurissement et à l'entretien des sépultures. Ainsi, il y a trois ans, la tombe en totale déshérence du soldat Étienne Tulasne, mort en 1916, a fait l'objet d'une remise en état conséquente. La Ville nous a également accordé la concession d'un emplacement proche du carré militaire dans le cimetière. Il nous sera donc possible de créer une tombe de regroupement, au cas où des sépultures de soldats morts pour la France seraient à l'abandon...

// Pourquoi et comment transmettre le devoir de mémoire aux jeunes ?

Notre Histoire existe et ne peut être effacée. On ne doit pas oublier tous ceux qui ont péri, souvent plus par devoir que par idéal, pour que nous soyons libres et restions Français. Nous devons en tirer les enseignements pour bâtir l'avenir sans reproduire les erreurs du passé. C'est en cela que le devoir de mémoire est fondamental et doit donc être pérenne. Le rôle des enseignants est essentiel pour que les enfants acquièrent un esprit civique. Heureusement, il reste beaucoup de jeunes passionnés d'Histoire portant ces valeurs de civisme et de patriotisme, qu'ils sauront transmettre. Je pense notamment aux deux portedrapeaux qui nous ont rejoints : Vivien et Fabian Gallardo, des frères de 16 et 14 ans, tous deux lycéens, l'un passionné d'histoire-géographie et de sciences politiques, l'autre adepte de sport qui aspire à devenir pompier. Nous sommes très fiers qu'ils s'intéressent à notre association et partagent nos valeurs.

L'expression des groupes politiques

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

La crise énergétique fait suite à la crise sanitaire, vous êtes tous sous tension. C'est aujourd'hui plus que jamais l'occasion de défendre vos droits, vos avis pour tenir tous ensemble.

De mépris envers les élus de l'opposition, au mépris de l'insécurité du quartier de la gare, notre maire cultive derrière son sourire de façade un mépris de classe peu constructif !

A l'heure où la politique nationale se cherche entre erreurs et propos polémiques, nous devons sur un territoire comme le nôtre travailler ensemble à maintenir une cohésion et retrouver le sens de l'implication de chacun à un commun vivable.

Nous nous inquiétons de l'urbanisation à venir, de la propreté et de la sécurité de la gare, des multiples pv aux résidents, le lâcher prise face aux incivilités grandissantes, y aurait-il à Arnouville des quartiers délaissés par le conseil municipal en place ?

Nous ne montons pas les gens les uns contre les autres, un nouveau souffle pour Arnouville veut proposer un avenir commun, respectueux et heureux à tous les habitants. Nous sommes à votre disposition pour discuter écouter et envisager vos propositions pour un Arnouville plus juste, plus sûr et plus égalitaire. Pour cela nous serions heureux de vous recevoir chaque premier jeudi de chaque mois en mairie à partir de 17 h afin de recueillir vos sollicitations, vos remarques et envisager comment les défendre en Conseil Municipal.

Notre équipe est là par vous et pour vous, nous sommes à vos côtés dans ces temps compliqués, n'hésitez pas à nous solliciter.

DIVERS GAUCHE
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE
Marie-Christine Jalladaud,
06 24 71 50 52 - mcjalladaud@arnouville95.org

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Comme chaque année depuis 2016, le Conseil municipal a voté le budget de la Ville à la veille des fêtes de fin d'année, ce qui permettra à l'ensemble des services communaux de démarrer 2023 avec la possibilité d'engager au plus tôt leurs dépenses de fonctionnement et surtout d'investissement.

Les finances d'Arnouville sont gérées avec une très grande rigueur depuis plus de 20 ans, ce qui a valu cette année, à notre service financier, la note de 94,74/100 attribuée par la Direction générale des finances publiques. Cette constance nous a permis de doter notre ville d'une gamme très complète de services à la population et d'investissements réguliers pour moderniser nos équipements publics et entretenir notre patrimoine, en faisant toujours preuve de modération fiscale et d'un recours limité aux emprunts.

En 2023, nous récolterons plus encore les fruits de cette saine gestion. Le faible endettement d'Arnouville, notre politique de recherche systématique de subventions pour financer nos projets, le professionnalisme de nos agents communaux qui font preuve de responsabilité et de modération dans leurs dépenses courantes permettront en effet de faire face à la hausse très brutale du prix des énergies sans avoir à augmenter vos impôts locaux.

Il faut toutefois espérer que cette crise économique majeure ne dure pas au-delà de 2023. Auquel cas, la situation de toutes les communes, y compris celles disposant d'une bonne santé financière, deviendrait réellement critique en 2024.

Autre sujet de préoccupation : l'inégalité devant les impôts locaux que va entraîner la disparition totale de la taxe d'habitation en 2023. Il ne reste plus, désormais, que les taxes foncières auxquelles seuls les propriétaires sont assujettis. C'est bien la conséquence d'une vision simpliste et fautive selon laquelle les locataires seraient forcément des ménages modestes et les propriétaires des ménages aisés. Or, nous savons bien, et particulièrement à Arnouville, que de nombreuses familles sont devenues propriétaires au prix d'importants sacrifices ; elles subiront seules l'augmentation des bases décidées par l'État.

Il est urgent, pour nos dirigeants politiques, de s'attaquer à cette nouvelle injustice devant l'impôt qui s'ajoute à beaucoup d'autres. Chacun doit pouvoir contribuer, à la hauteur de ses moyens, à la vie publique.

Nous remercions par ailleurs le nouveau Préfet du Val-d'Oise, Monsieur Philippe Court, et le nouveau sous-Préfet de Sarcelles, Monsieur Dominique Lepidi, pour leur implication, à nos côtés, dans la lutte contre les trafics qui gangrènent le quartier de la gare. L'équipe municipale, par le biais de notre police municipale, est mobilisée au quotidien pour préserver la tranquillité de ce quartier. Encore faudrait-il que la Justice mette réellement hors d'état de nuire les délinquants régulièrement interpellés !

Un dernier mot sur cette année 2022 qui s'achève. Nous avons enfin retrouvé le rythme normal de notre vie sociale, associative et culturelle qui s'est conclue avec l'inauguration de notre nouvel Espace Charles Aznavour. Un équipement d'exception, encore plus polyvalent, doté d'une des plus belles salles de spectacle de la région dont nous pouvons tous être fiers et que nous vous invitons à découvrir dans le cadre d'une très belle saison culturelle et d'une foisonnante programmation, pour toutes les générations.

Nous vous souhaitons de joyeuses et chaleureuses fêtes de fin d'année, en attendant de pouvoir vous retrouver et vous rencontrer l'année prochaine dans le cadre des nombreuses animations et activités qui vous sont proposées.

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

Septembre 2022
Bayrone ADIKTI
Maria SOBOL
Niamé FADE

Octobre 2022
Amaya SOILIH NASSOR
Joyner DJOSSOU
Nélya TERZI
Assadour CELIKSU
Abdurrahman YILDIRIM
Amir IDBENDAOU

Novembre 2022
Swan NSUMBU

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Septembre 2022
OZCAN / SAHAKIAN

Octobre 2022
GULEYDIN / CERITLI
KOSE / GELES
DALKILIC / ABDOUS

Novembre 2022
Pas de mariages

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Septembre 2022
Christine REDOR
Patricia MAROZIN
Christiane JURAMIE veuve TEMPIER
Yvette DELAUTE veuve HÉDIN
Zina NASRI
Félix DOMINGUEZ OLIVER
Marie COUZOUYAN épouse PARDIGON
Sarah RAUCHFELD veuve ROSENPIK

Octobre 2022
Djamel FEDANI
Amatheva JEGANATHANV

Novembre 2022
Michel MIMET
Halima JEQUIT veuve TOUFIQ
Hervé JAFFRÉDOU
Giordano PICCININ
Jacques ITTA
Francisca RIBERA GIMENO veuve GRAS
Serru FIDAN veuve IDE
Christiane DEVOS épouse FONTAINE

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.



Bravo aux enfants des écoles et accueils de loisirs qui ont créé de magnifiques décors de fête pour nos ronds-points...



*Au revoir
2022*

2023
À bientôt en